

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Session 2012

## HISTOIRE – GÉOGRAPHIE

### Séries L et ES

Série L : coefficient 4

Série ES : coefficient 5

Durée de l'épreuve : 4 heures

*L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.*

*Le sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.*

**Le candidat doit traiter :**

**UN des trois sujets de géographie de la première partie**

**ET**

**UN des deux sujets d'histoire de la deuxième partie**

# PREMIÈRE PARTIE

## GÉOGRAPHIE

Le candidat choisit **UN** des trois sujets proposés

### SUJET I

#### COMPOSITION

**Les États-Unis, la superpuissance de l'espace mondialisé**

### SUJET II

#### COMPOSITION

**La mondialisation : centres d'impulsion et flux**

## SUJET III

### ÉTUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

#### L'Asie orientale : quelle insertion dans la mondialisation ?

#### Documents :

**document 1** : Un commerce tripolaire

**document 2** : Flux aériens et maritimes en Asie orientale

**document 3** : La présence mondiale de Toyota

**document 4** : Plan de la métropole de Shanghai en 2008

**document 5** : Des mouvements sociaux en Chine

#### Première partie

Analysez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

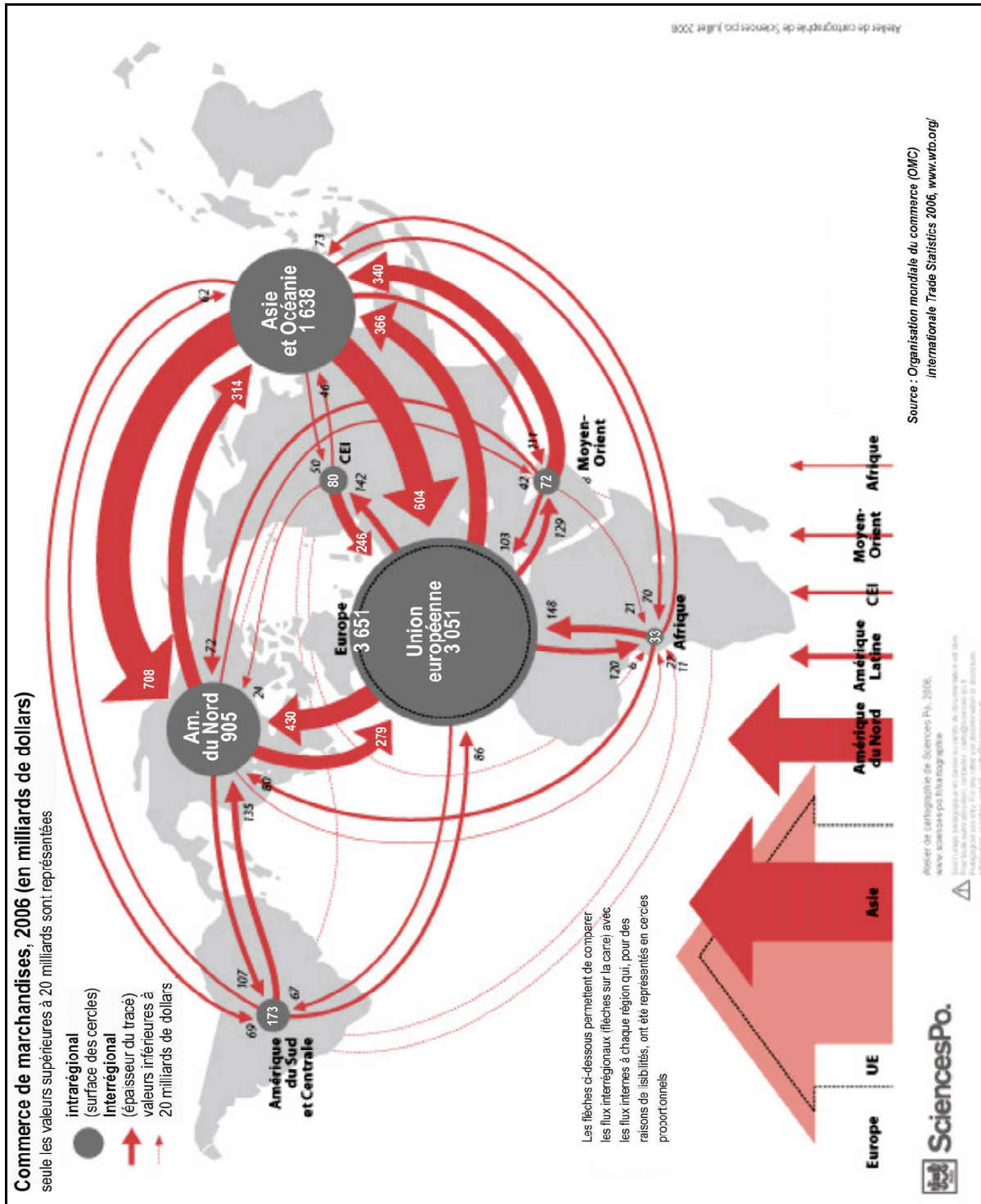
- 1- Relevez les flux qui soulignent le rôle majeur de l'Asie orientale dans la mondialisation (documents 1, 2 et 5).
- 2- Identifiez les espaces moteurs de la mondialisation en Asie orientale (documents 2 et 4).
- 3- Relevez deux atouts de l'Asie orientale dans la mondialisation documents 2, 3 et 5).
- 4- Présentez deux aspects montrant que Shanghai est une métropole mondiale (documents 2 et 4).

#### Deuxième partie

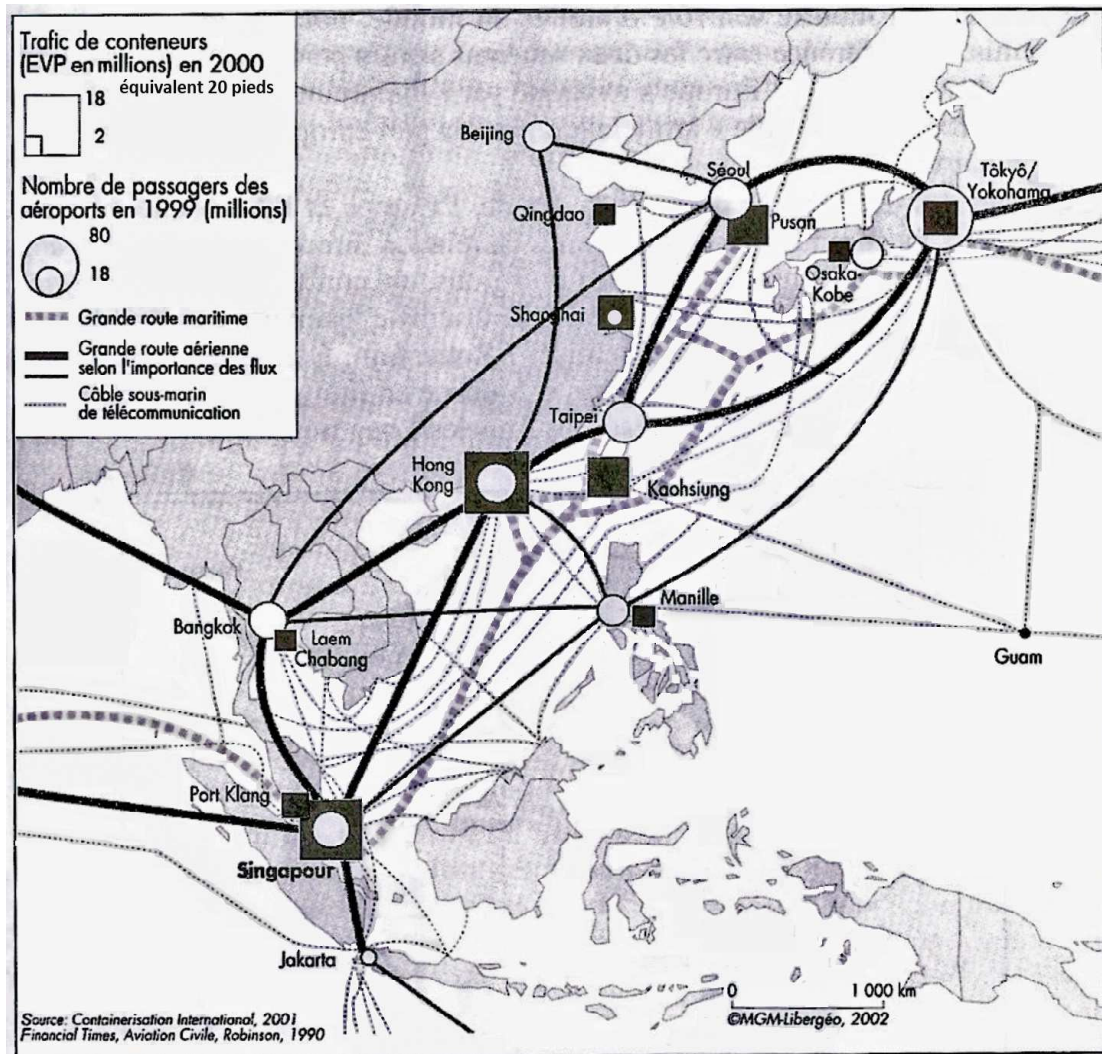
A l'aide des réponses aux questions, des informations contenues dans les documents et de vos connaissances, rédigez une réponse organisée au sujet :

**l'Asie orientale : quelle insertion dans la mondialisation ?**

Document 1 : Un commerce tripolaire



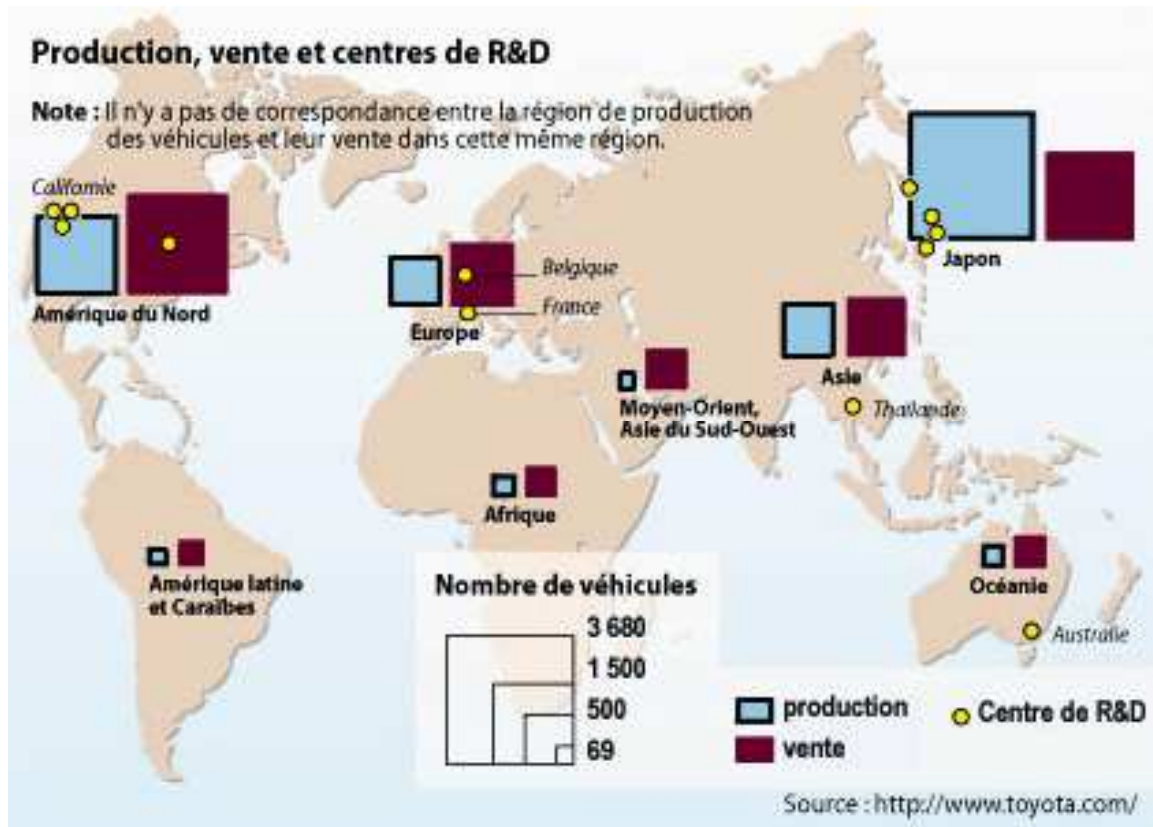
## Document 2 : Flux aériens et maritimes en Asie orientale



Source : MGM Libergéo 2002

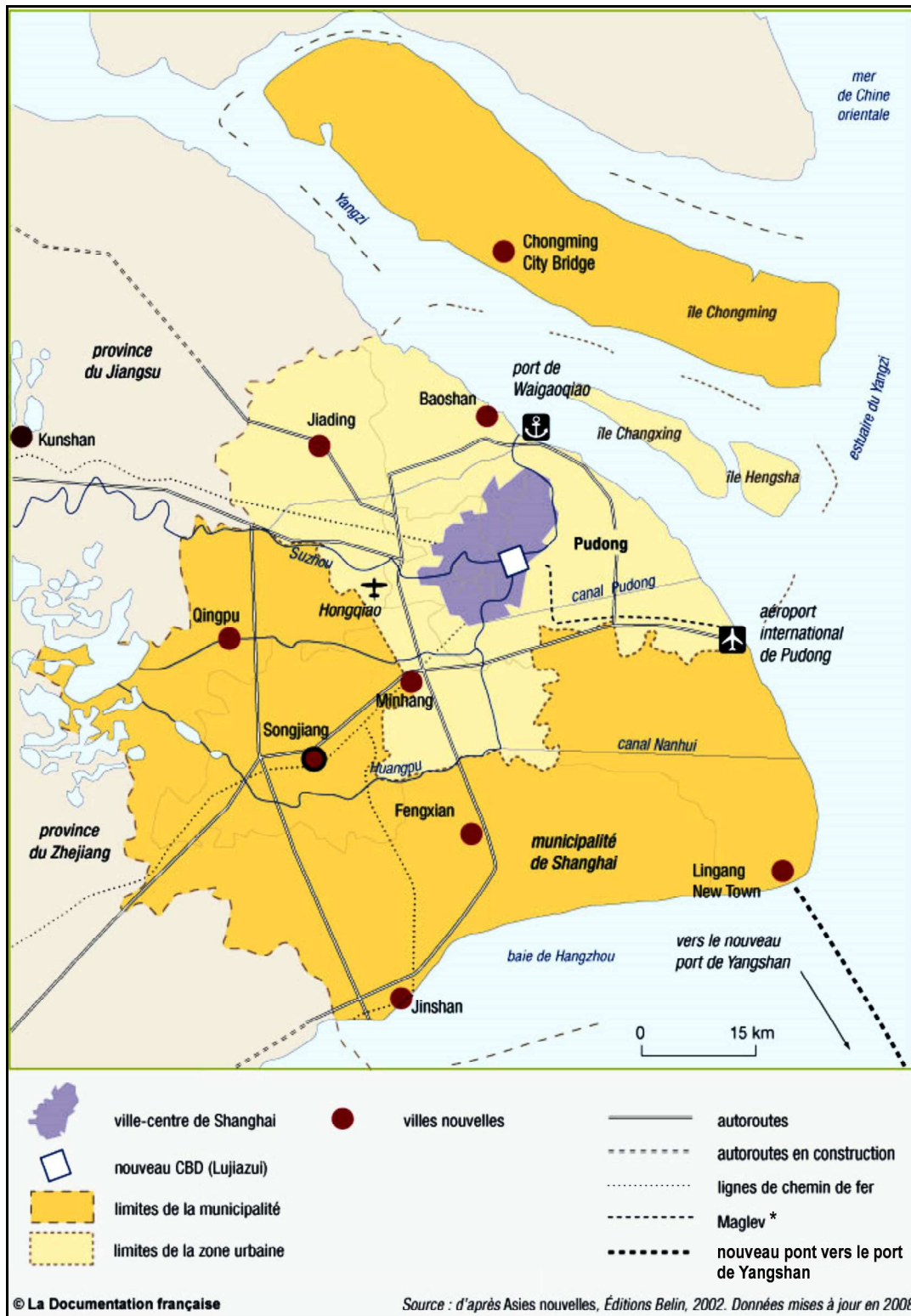
EVP : Equivalent vingt pieds. Unité de mesure et de taille internationale des conteneurs.

## Document 3 : La présence mondiale de Toyota



Source : Marie-France Durand, Benoît Martin, Delphine Placidi, Marie Törnquist-Chesnier, *Atlas de la mondialisation*, Presses de Sciences Po, Paris 2007, 2<sup>nde</sup> édition

## Document 4 : Plan de la métropole de Shanghai en 2008



\* Maglev : train à suspension magnétique reliant l'aéroport à la ville de Shanghai en 7 minutes.

Source : Thierry Sanjuan, « Le défi chinois », *Documentation photographique* N°8064, juillet-août 2008.

## Document 5 : Des mouvements sociaux en Chine

En bloquant l'usine qui fournit l'ensemble des boîtes de vitesses des modèles de Honda fabriqués en Chine, les ouvriers grévistes de Honda Auto Parts Manufacturing à Foshan, à une trentaine de kilomètres de Canton, ont frappé dans le mille. Le constructeur japonais a été forcé d'arrêter, mercredi 26 mai, ses chaînes d'assemblage dans ses quatre sites en Chine.

Honda, qui exporte une petite partie de ses modèles depuis la Chine et en construit une autre pour le marché chinois en co-entreprise avec deux sociétés d'Etat, a annoncé une production en Chine en croissance de 38 % sur les quatre premiers mois de l'année 2010, et entend porter sa capacité de production dans le pays de 650 000 véhicules aujourd'hui à 830 000 d'ici fin 2012. [...]

Le cas Honda est sensible : l'usine de Foshan, l'une des quatre de ce type au monde en dehors du Japon, est détenue à 100 % par le constructeur japonais, et répond à la stratégie du gouvernement chinois d'attirer une production à plus fort contenu technologique. [...]

Récemment, la recrudescence de suicides chez les petites mains de Foxconn<sup>1</sup>, un sous-traitant d'Apple à Shenzhen, a braqué le projecteur sur le malaise des nouvelles générations d'ouvriers migrants. Au point que Wang Yang, secrétaire général du parti dans le Guangdong, a dû, samedi, rappeler que *"le développement économique doit d'abord bénéficier au peuple"*.

Première province exportatrice de Chine, le Guangdong<sup>2</sup> est une caisse de résonance pour les mouvements des droits du travail en Chine : c'est là que les ouvriers, des migrants en grande majorité, sont le plus organisés. *"La grève chez Honda est extrêmement surprenante, et en même temps, elle est circonscrite, note un spécialiste de l'automobile. Il ne faut pas perdre de vue qu'en Chine, il y a de grandes différences de statut entre différentes entités d'un même groupe industriel, qui peuvent provoquer des frustrations. Les disparités régionales sont fortes et les attentes différentes selon que les gens sont migrants, comme dans le Guangdong, ou locaux, comme dans les bassins automobiles de l'intérieur du pays, où les sociétés d'Etat offrent des conditions d'emploi plus généreuses par rapport aux attentes."*

<sup>1</sup> Foxconn est un sous-traitant taïwanais de l'électronique qui emploie 900 000 personnes en Chine.

<sup>2</sup> Guangdong, province méridionale de la Chine à l'embouchure du delta des Perles qui a pour capitale Canton (Guangzhou).

Source : Brice Pedroletti (correspondant à Shanghai), « En Chine, la grève des ouvriers de Honda illustre le malaise social », *Le Monde.fr*, 9 juin 2010.



## DEUXIÈME PARTIE

### HISTOIRE

#### EXPLICATION D'UN DOCUMENT D'HISTOIRE

Le candidat choisit **UN** des deux sujets proposés

#### SUJET I

##### **Message de Jacques Chirac au Parlement, lu le 19 mai 1995**

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

A l'heure où je vais assumer le mandat que le peuple français m'a confié, je souhaite m'adresser à la représentation nationale. Qu'elle y voie la marque de ma confiance dans le Parlement auquel je m'honore d'avoir appartenu pendant de longues années. [...] A mes yeux, chacune et chacun d'entre vous, qui représentez notre peuple, avez une mission et une responsabilité éminentes dans l'œuvre que nous avons à accomplir et tout particulièrement dans la lutte contre ce cancer de notre société qu'est le chômage.

La Constitution de la V<sup>e</sup> République, après presque trente-sept ans d'existence, a témoigné de ses vertus. Si l'on excepte la III<sup>e</sup> République, c'est le dispositif institutionnel qui, depuis 1789, a offert le cadre le plus long à notre vie publique. Cette durée, cette permanence, l'adhésion qu'elles suscitent auprès des Français, nos institutions les doivent à l'organisation originale et équilibrée des pouvoirs voulue par le général de Gaulle. Le Président de la République incarne la continuité du pays, le Gouvernement conduit la politique de la nation, le Parlement, expression politique du suffrage universel, légifère, contrôle et débat des grandes orientations de la nation. Contrairement aux craintes qui se sont parfois manifestées, nos institutions ont fait la preuve qu'elles étaient à même d'assurer la continuité de l'action politique, et, à travers celle-ci, celle de l'État, sans laquelle rien de grand n'est possible. Permettant l'alternance, quand le peuple l'a voulu, elles ont créé les conditions de la stabilité et favorisé un apaisement progressif de notre vie politique. [...]

Pour autant, notre démocratie demeure perfectible. Au cours du grand débat national qui vient d'avoir lieu, nous avons tous constaté qu'à la fracture sociale s'ajoute aujourd'hui une distance croissante entre le peuple et ceux qui ont vocation à le représenter. Les causes en sont multiples. La confiance des citoyens dans leurs dirigeants s'affaiblit lorsque le chômage et l'exclusion ne peuvent être endigués. Relever ce grand défi est, pour nous tous, une priorité absolue. De surcroît [...] l'influence croissante d'un pouvoir technicien, le foisonnement des lois et des règlements, l'insuffisante clarté dans l'exercice des compétences des différents acteurs publics, peuvent expliquer l'incompréhension du citoyen et la moindre efficacité des politiques conduites. Cette distance entre le peuple et ses représentants doit impérativement être réduite. Il en va de notre cohésion nationale et de notre capacité à réformer la société française.

## QUESTIONS

1. Présentez l'auteur et le contexte de ce document.
2. Identifiez les qualités principales que Jacques Chirac reconnaît aux institutions de la V<sup>e</sup> République.
3. Montrez à l'aide de vos connaissances, l'écart entre la vision de la Constitution exposée par Jacques Chirac et l'exercice du pouvoir depuis 1958.
4. A quels facteurs, de différentes natures, Jacques Chirac attribue-t-il la « *distance entre le peuple et ses représentants* » ?
5. Expliquez par un exemple comment « cette distance entre le peuple et ses représentants » a évolué depuis 1995.

## SUJET II

**La "vision du monde" de Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères français en 2003**

Avec la fin de l'affrontement entre les deux blocs, nous avons changé de monde. Si le droit a été placé au cœur des préoccupations internationales, sa relation avec la force a été profondément modifiée.

Pendant près de cinquante ans, l'ordre avait été assuré par la dissuasion nucléaire. L'Occident comme le monde communiste savaient que le recours à la force entraînerait des deux côtés des dommages incalculables. Dès lors, la guerre aurait signifié l'échec de la dissuasion, et l'impossible apocalypse. Mais, avec la fin de la guerre froide, la force est redevenue une option. Elle a pu à nouveau être envisagée, parce qu'elle n'entraînait plus de dommages supérieurs aux gains qu'une puissance pouvait escompter. Si pourtant elle a été peu employée, c'est pour deux raisons : l'affirmation des valeurs occidentales a rencontré peu d'opposition ; et les Etats-Unis ont su faire un usage modéré de leur force. [...]

Ce nouvel ordre a enregistré des succès importants. Il a mis un terme aux agressions territoriales : en 1991, le respect du droit et l'emploi de la force ont permis de chasser Saddam Hussein du Koweït. Aujourd'hui, une invasion similaire ne manquerait pas de conduire à une réaction immédiate et déterminée de la communauté internationale. Cet ordre a également permis de porter secours aux populations victimes de la guerre civile, de régimes autoritaires ou de catastrophes naturelles. [...] [II] a ouvert la voie au droit d'ingérence humanitaire et aux grandes opérations de l'ONU : en Somalie, à Haïti, au Rwanda, en Bosnie, au Timor Oriental et en Sierra Leone. [...]

Mais cet équilibre entre le droit et la force n'a pas apporté de solution à tous les problèmes de sécurité. D'abord, il n'a pas répondu à la question du désarmement de l'Irak, sinon par une politique de sanctions qui a affecté en premier lieu la population irakienne. Ensuite, il n'a pas ouvert de perspectives de règlement des crises régionales qui menacent la stabilité de la planète : le Proche-Orient en premier lieu. [...]

Le monde contemporain est complexe. Il ne se laisse plus réduire à un jeu d'alliances, comme cela pouvait être le cas au XIXe siècle ou durant la guerre froide. La réalité du monde, c'est la conjonction de menaces nouvelles : terrorisme, prolifération des armes de destruction massive.

Dominique de Villepin, discours prononcé à l'Institut international d'études stratégiques de Londres le 27 mars 2003 et publié dans *Le Monde*, 28 mars 2003.

## QUESTIONS

1. Présentez l'auteur et le contexte international au début des années 2000.
2. Quelle place D. de Villepin accorde-t-il au droit et à la force dans les relations internationales depuis « la fin de la guerre froide » ?
3. Précisez le rôle de l'ONU dans le « nouvel ordre ».
4. Relevez et expliquez deux tensions du monde actuel.
5. A quelle autre vision du monde s'oppose celle de D. de Villepin ?